Royal MAVA Club Sauheid asbl

Affilié à la FFC, fondé en 1915, Ile Campana – 4031 Angleur

www.rmcs.be
BCE : 410.625.150

mava.secretariat@hotmail.com
IBAN : BE06 7320 4064 9822

Note de frais pour prestation dans le cadre légal du bénévolat.

Je soussigné(e) :	
Adresse Email :	
Téléphone :	
Sollicite du RMCS le remboursement des frais suivants, sur le compte bancaire :	

Date	Nature des achats/prestations (avec annexe éventuelle : souche, facture, ...) - **UNE LIGNE PAR JOUR DE PRESTATIONS**	Montant
	Total note de frais :	**€**

Date :

Pour le club

Le membre (bénévole)

Remarque : cette somme ne constitue aucunement une rémunération imposable en application de la circulaire administrative CI.RH 241/509.803 du 05 mars 1999.
Il ne faut en **aucun cas dépasser** deux plafonds qui sont, pour 2026, de : **44,02 €** par jour et **1.760,83 €** par an (montants indexés valables jusqu'au 31 décembre 2026) ; renseignements complémentaires sur www.aisf.be